

Le développement durable à l'heure de la mondialisation

AIT ABDELAZIZ KAHINA

Ecole Supérieure de Gestion et Commerce Internationale

Résumé :

Le développement durable est un mode de développement qui tend à concilier la croissance économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale.

Ce concept apparut en 1987 dans le rapport Brundtland, mais son importance s'accroît avec l'ampleur grandissante de la mondialisation en ce début du XXIème siècle, notamment à cause des firmes multinationales qui sont responsables de plusieurs pollutions dans les pays sous-développés où elles exploitent les ressources naturelles et contribuent au creusement des inégalités sociales.

Néanmoins, la mondialisation avec ses différentes facettes peut jouer un rôle positif à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permettent de diffuser l'information et de sensibiliser les gens sur les impacts négatifs des activités économiques conduisant à des problèmes écologiques mondiaux tels que le réchauffement climatique et la perte de la Biodiversité.

Atteindre le développement durable nécessite une mobilisation internationale et une volonté réelle de changer le comportement de tous les acteurs de la société (Citoyens, Entreprises, Gouvernement et Associations).

Mots clés : Croissance, Environnement, Équité sociale, Mondialisation, Mobilisation internationale.

Abstract:

The sustainable development is a kind of development which is trying to combine the economic growth, the protection of environment and the social equity.

This concept appeared in 1987 in “**Brundtland Report**”, but its importance is growing with Globalization especially at the beginning of the XXI century, because of the multinational companies that are responsible of much pollution in the underdeveloped countries, where they are exploiting natural resources and contributing to deepen the social inequalities.

But Globalization with its different aspects can play a positive role notably with the new technologies of information and communication by which it is possible to inform and heighten the public awareness about the negative impacts of economic activities that are creating serious ecological problems, like the Global warming and the lost of Biodiversity.

Achieving the sustainable development requires an international mobilization and to be willing to change the behavior of each one in the society (Citizens, Companies, Government and Associations).

Keywords: Growth, Environment, Social equity, Globalization, international mobilization.

Introduction :

L'accroissement et la diversification des activités économiques à l'échelle mondiale ont permis de développer les économies et d'améliorer le niveau de vie des populations, même s'il existe des disparités entre les pays du Nord et du Sud.

Mais, ce développement a été atteint au détriment de la nature, car il a engendré une surexploitation des ressources naturelles, un changement climatique et des pollutions diverses. De plus, la dégradation de l'environnement s'est accentuée avec la montée en force des activités des firmes multinationales dans le cadre de la mondialisation, à travers l'investissement direct étranger et l'augmentation du volume des échanges commerciaux internationaux.

Pour ces raisons, la communauté internationale a déclenché la sonnette d'alarme afin de rationaliser l'exploitation des ressources et de protéger l'environnement et ce à travers un développement économique dit **durable** ou **soutenable**.

De nos jours, tout le monde s'intéresse au développement durable, non seulement les spécialistes (économistes, écologistes, agronomes, politiciens...) mais aussi les médias, car il s'agit de l'avenir de la planète et de la survie des êtres vivants.

Ceci nous amène à la formulation de notre problématique principale qui est :

Comment la mondialisation avec ses différents aspects a-t-elle influencé le développement durable ?

Afin de cerner notre recherche, nous posons les interrogations secondaires suivantes :

- 1) Que recouvre le concept de développement durable ? Quels sont ses piliers et qu'est-ce qui justifie l'intérêt qui lui est accordé ?
- 2) Qu'est-ce que la mondialisation et quelles sont ses caractéristiques ?
- 3) La mondialisation avec ses différentes facettes est-elle favorable ou non au développement durable ?

Pour répondre à la problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- 1) Le développement durable permet de concilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et l'équité sociale.
- 2) La mondialisation est un processus qui affecte toutes les dimensions de notre vie, même l'environnementale.
- 3) La mondialisation peut constituer un facteur favorable au développement durable.

Cette étude suscite un intérêt majeur de par son thème qui aborde un sujet d'actualité, surtout que les effets négatifs des activités économiques se font ressentir sur la santé des populations et sur l'équilibre écologique de notre planète terre. De plus, les organisations et associations de protection de l'environnement ne cessent de culpabiliser la mondialisation.

Ce papier tentera de répondre à notre problématique et d'éclaircir différents points à travers cinq parties : La première sera consacrée à la définition et les dimensions du développement durable, la seconde abordera la mobilisation internationale en faveur du développement durable. La troisième partie définira la mondialisation et ses différentes caractéristiques, la quatrième présentera l'importance du développement durable dans le contexte de mondialisation et la dernière partie sera destinée à la stratégie du développement durable.

1) Définition et dimensions du développement durable :

Le concept de développement durable est né de la critique des modèles de développement économique non respectueux des dimensions sociales des populations et de l'environnement et des profondes disparités entre le Nord et le Sud. « En effet, les inégalités persistent entre pays et à l'intérieur d'un pays même : Dans les pays pauvres, on manque de l'essentiel et dans les pays riches où règne la société de consommation, la publicité crée des besoins artificiels ce qui développe une frustration chez les plus défavorisés ».

1.1) Définition du développement durable :

Le « développement durable » traduit de l'expression anglaise **sustainable development** apparut pour la première fois dans le rapport **Brundtland** intitulé « **Notre futur commun** » en 1987 et issu des travaux de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU.

« Il est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

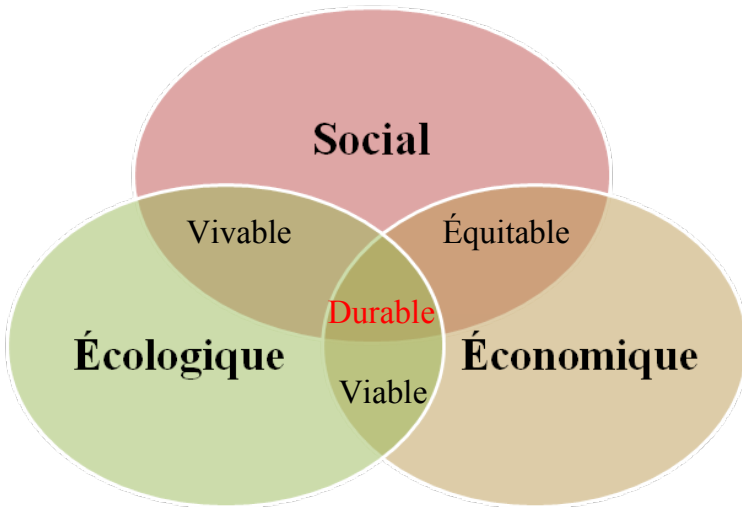
Plus simplement, le développement durable est un mode de développement qui a pour but de produire des richesses tout en veillant à réduire les inégalités mais sans pour autant dégrader l'environnement. Il faut donc réussir à concilier progrès économique et social et le respect de la nature en misant sur trois principes :

- La solidarité avec les générations futures et les populations de la planète.
- La mise en place d'actions pour prévenir les dégradations plutôt que de réparer après coup.
- La participation de tous les acteurs de la société civile aux décisions.

1.2) Dimensions du développement durable :

Les trois dimensions du développement durable introduites par le **rapport Brundtland** sont visualisées par les trois anneaux qui s'entrecroisent selon le schéma suivant :

Schéma du Développement durable



Source : BERGER Arnaud, DE PERTHUIS Christian, PERIN Nicolas, **Le développement durable- retenir l'essentiel**, Paris : Nathan, 2014, P7.

L'intersection entre les trois aires figure la zone de convergence entre l'économique, l'écologique et le social. Dans un monde idéal, elle serait totale alors que dans la pratique, la prise en compte des exigences du développement durable met le décideur face à de nouveaux dilemmes du fait des concurrences qui apparaissent entre objectifs de croissance économique, de protection de l'écologie et d'équité sociale.

La stratégie de développement durable vise à élargir cette zone d'intersection. Sa finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre trois dimensions ou piliers : l'économique, le social et l'écologique.

À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, de plus en plus considéré comme le **quatrième pilier du développement durable** indispensable à la définition et la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : **La gouvernance** qui consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision.⁽¹⁾

2) La mobilisation internationale en faveur du développement durable :

L'intérêt accordé au concept de développement durable ne date pas d'aujourd'hui, car il est au centre des préoccupations de la communauté internationale depuis les débuts du XX^{ème} siècle.

1- www.wikipedia.com

On ne prétend pas ici de présenter de manière exhaustive toutes les rencontres ou les conventions internationales en relation avec le développement durable, mais les plus importantes.

- La signature dès le début des années 1970, de conventions sous l'égide des Nations unies sur les zones humides d'importance internationale.⁽¹⁾

- En Janvier 1972 : Le Club de Rome publie le fameux rapport de Dennis et Donella Meadows intitulé « The limits to Growth » (Halte à la croissance pour l'édition française) basé sur une modélisation des principaux facteurs physiques déterminants l'activité économique. Ce rapport conclut qu'en raison de la limitation des ressources alimentaires et énergétiques, la croissance finirait par provoquer une chute de l'activité économique et de la population au cours du siècle suivant.⁽²⁾

- En Juin 1972 s'est tenue à Stockholm la première conférence des Nations unies sur l'environnement humain qui a abouti à une déclaration comportant 26 principes en relation avec la protection de l'environnement. C'est aussi à Stockholm qu'est décidée la création du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).⁽³⁾

- La décennie 1970 a introduit le principe d'**écodéveloppement** qui s'attache déjà à concilier croissance et préservation des ressources naturelles.

- 1985 : Convention de Vienne sur la protection de la couche d'Ozone.

1988 : Création du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) »⁽⁴⁾

- Du 3 au 14 Juin 1992 : Tenue à Rio De Janeiro du **Sommet de la Terre** qui a réuni les représentants de 178 pays dont 117 chefs d'État et de plus de 20.000 participants. Cette conférence a mis en évidence le caractère indissociable de la protection de l'environnement et du développement, comme elle a appelé à la nécessité d'un partenariat à l'échelle mondiale et d'un engagement politique au plus haut niveau. Aux objectifs économiques et écologiques initiaux s'étaient ajoutés à Rio des objectifs sociaux, politiques et géopolitiques voire culturels.⁽⁵⁾

- Du 1^{er} au 12 Décembre 1997 : 3^{ème} conférence des Nations unies sur les **changements climatiques** à **Kyoto** au cours duquel sera établi le **protocole de Kyoto**. Ce dernier a été ratifié par 175 pays qui se sont engagés pour atteindre d'ici 2012 une réduction de leurs émissions de gaz à **effet de serre**⁽⁶⁾ d'environ 5% par rapport aux émissions répertoriées en 1990.⁽⁷⁾

1- : CHAO Ramon, JACEK Wozniak, RAMONET Ignacio, Abécédaire partiel et partial de la mondialisation, Paris : Éditions Plon, 2003, P130

2- : DIDIER Raphael, Les grands débats économiques actuels, Paris : Ellipses Édition Marketing, 2013, P237.

3- : WEIKMANS Romain, ZACCAI Edwin, « La crise écologique mondiale » in Problèmes économiques, Hors série, n° : 6, Septembre 2014, P99

4- : www.wikipedia.com

5- : CHAO Ramon, JACEK Wozniak, RAMONET Ignacio, op.cit, P382.

6- : L'effet de serre est un phénomène naturel Il est provoqué par la présence de certains gaz dans l'atmosphère qui absorbent l'énergie des rayons solaires qui se sont réfléchis sur la surface terrestre. Une partie de cette énergie est alors redirigée vers le sol. L'effet de serre a donc un effet naturel bénéfique : sans lui, la température moyenne de la terre serait de l'ordre de -19°C et la vie impossible. Les activités humaines ont engendré une augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, ce qui conduit à piéger d'avantage de chaleur dans la basse atmosphère et donc perturber le climat.

7- : Plusieurs auteurs, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, 3^{ème} édition, Paris : Édition Ellipses Édition Marketing, 2014, P309.

- Du 26 Août au 4 Septembre 2002 : **Sommet de Johannesburg** où plus de 100 chefs d'État et des dizaines de milliers de représentants gouvernementaux et d'ONG ont ratifié un traité sur la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité.⁽¹⁾

- Décembre 2009 : Au Danemark s'est tenu le **Sommet de Copenhague** où un nouvel accord international de lutte contre le réchauffement climatique a été signé. L'objectif des Nations unies est de ne pas dépasser un seuil de réchauffement considéré comme tolérable de 2°C.

- Du 20 au 22 Juin 2012 : Nouveau Sommet de la Terre à Rio au Brésil (**Rio+20**) appelé officiellement Conférence des Nations unies sur le développement durable.

Organisé dans un contexte de crise économique sans doute peu propice à des engagements forts des États en matière d'environnement et de solidarité.⁽²⁾

- Le dernier rendez-vous est la **COP21** (21^{ème} Conférence des Parties Signataires de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques qui s'est tenue à Paris-Le Bourget du 30 Novembre au 11 Décembre 2015. Elle a réuni 195 États et constitue une étape décisive dans la lutte contre le changement climatique. Il est question d'adopter une nouvelle économie politique du climat qui glisse vers une approche « par le bas », plus en terme d'économie de la production, les politiques nationales, l'action graduelle des États et la réglementation des technologies à basse teneur en carbone, les méthodes concrètes de réduction des émissions et les actions d'agents multiples à des échelles variées (les entreprises doivent modifier leurs technologies et les consommateurs leurs comportements).⁽³⁾

3) Définition et caractéristiques de la mondialisation :

3.1) Définition de la mondialisation :

« La mondialisation (**Globalization** en anglais) désigne le processus d'interdépendance croissante des économies nationales et la constitution d'un espace économique mondial de plus en plus intégré. En fait, parler de mondialisation signifie que l'on est passé à un stade supérieur de l'intégration économique : les biens, les services et les capitaux circulent désormais dans un espace mondial où le contrôle des États-nations s'est affaibli. »⁽⁴⁾

« La mondialisation est l'intégration à l'échelle de la planète, des flux financiers et des espaces de production et de valorisation des biens et des services. Elle se manifeste par l'accélération de la circulation des marchandises, des capitaux, des technologies et des informations. Elle a pour corollaires la déréglementation et le recul du pouvoir des États. »⁽⁵⁾

Selon le FMI : « C'est l'intégration rapide des économies nationales à travers le commerce, les flux financiers et les transferts de technologie, les réseaux d'information et les courants transculturels. »⁽⁶⁾

1- : www.wikipédia.com.

2- : WEIKMANS Romain, ZACCAI Edwin, op.cit, P99.

3- : DAMIAN Michel et VIVIEN Franck-Dominique, « La conférence de Paris 2015 : une nouvelle économie politique des changements climatiques », in Problèmes économiques-Hors série, n°8, Septembre 2015, P117.

4- : BEITONE Alain et d'autres, Dictionnaire des sciences économiques, 7^{ème} édition, Paris : Armand Colin, 2007, P322.

5- : BOURACHOT Henri, Lexique d'économie et de sciences sociales, Paris : Ellipses Édition Marketing, 2014, P184.

6- : Plusieurs auteurs, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, 7^{ème} édition, Paris : El-

À partir des définitions ci-dessus on déduit :

- La mondialisation est un processus qui ne se limite pas à la dimension économique seulement (échanges commerciaux et circulation des capitaux) mais elle recouvre des dimensions économiques, sociales, culturelles, politiques, informationnelles et environnementales.

- Avec la mondialisation, le pouvoir des États s'est affaibli de manière remarquable laissant la piste à d'autres institutions qui gèrent le sort des différents pays notamment les moins développés. Il s'agit de : l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Fond Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM) et les Firmes Multinationales (FMN).

Dans cette étude, on se focalisera surtout sur l'un des acteurs principaux de la mondialisation. Il s'agit des **Firmes multinationales** et ce à cause de leur responsabilité majeure dans la dégradation de l'environnement et l'accroissement des inégalités.

Les Firmes multinationales :

Considérées comme l'un des piliers de la mondialisation, les firmes multinationales ou les compagnies transnationales sont « des méga-entreprises qui possèdent des filiales sur tous les points du globe et dont les capacités de financement, de production et de commercialisation sont si considérables qu'elles sont en mesure de définir les règles de l'économie mondiale et d'imposer leur vision aux Pouvoirs publics. »⁽¹⁾

La firme multinationale est définie aussi comme « Une entreprise disposant d'au moins une filiale de production implantée dans une autre nation (appelé pays d'accueil) que celle dont elle est originaire (La maison-mère). Le plus souvent de grande dimension et présente dans de nombreux pays. Cette multi localisation permet de mieux satisfaire les préférences des consommateurs étrangers, de contourner les barrières protectionnistes, de minimiser les charges de transport et de diminuer le prix des facteurs de production (allègements fiscaux offerts par les pays d'accueil, travail bon marché et laxisme des réglementations). »⁽²⁾

À partir des définitions su-citées, on peut déterminer les traits communs qui caractérisent les multinationales à savoir :⁽³⁾

- Une grande capacité d'**Investissement direct à l'étranger**⁽⁴⁾ se chiffrant dans les

lipres Édition Marketing, 2014, P343.

1- : GÉLINAS Jacques B, Dictionnaire critique de la globalisation- Les mots du pouvoir, le pouvoir des mots, Québec : Les Éditions Écosociété, 2008, P86.

2- : BOURACHOT Henri, op.cit, P130.

3- : GÉLINAS Jacques B, op.cit, PP88-89.

4- : L'IDE (Investissement Direct à L'Étranger) se définit comme une opération par laquelle un investisseur basé dans un pays (pays d'origine) acquiert un actif dans un autre pays (pays d'accueil) avec l'intention de le gérer. Il recouvre trois formes d'opérations :

- La participation au capital (par fusion, acquisition ou création de nouvelles installations) à un niveau suffisant pour pouvoir exercer un contrôle.

- Le réinvestissement sur place des bénéfices d'une filiale implantée à l'étranger.

- Les prêts à court ou à long terme réalisés entre la société mère et sa filiale.

On considère qu'il y a investissement direct à l'étranger lorsque l'investisseur contrôle 10% ou plus du capital de l'entreprise dont il a acquis les actions.

milliards de dollars et se déployant en un réseau de filiales et de **sous-traitants**⁽¹⁾ sur tous les points du globe.

- Un potentiel financier et organisationnel permettant des achats d'entreprises, des fusions et des alliances capables de neutraliser, voire d'éliminer la concurrence.

- Une capacité illimitée de délocalisation permettant de déménager la production et la recherche dans tout pays où la main-d'œuvre est la moins exigeante et les législations sociales et environnementales les moins contraignantes.

- Un marketing mondial et un logo capables de s'insérer dans toutes les cultures.

- Des dirigeants convaincus d'appartenir à une élite globale qui placent les intérêts transnationaux de la firme -et leurs propres intérêts- au dessus de toute responsabilité nationale, sociale, morale et environnementale.

Il existe actuellement 82.000 multinationales qui comptent quelque 800.000 filiales, elles sont d'origines américaines, britanniques, japonaises, européennes, coréennes et plus récemment chinoises. Exemples : Sony, Renault, Samsung, Nike.⁽²⁾

3.2) Caractéristiques de la mondialisation :

La mondialisation touche tous les domaines de notre vie et se caractérise ainsi par :

1) La libéralisation des échanges commerciaux⁽³⁾ : Entre 1950 et 2006, le volume du commerce mondial a été multiplié par 27 tandis que la richesse mondiale produite durant cette même période (appelée PIB mondial) n'était multipliée que par huit. Parmi les facteurs qui jouent un rôle déterminant dans la croissance du commerce international, on trouve la diminution des tarifs douaniers, la baisse des coûts de transport, le développement des moyens de télécommunication et la baisse de leur prix.

2) La libéralisation des marchés financiers : Traduit par un essor spectaculaire du volume des transactions sur les divers marchés financiers.

3) La généralisation des modes de consommation de masse⁽⁴⁾ : Le PIB (Produit Intérieur Brut) mondial croît à un rythme annuel d'environ 3% depuis cinquante ans même si cette croissance n'est pas uniforme car il existe plusieurs inégalités entre les pays et à l'intérieur d'un même pays. Cette hausse des revenus s'accompagne de celle de la consommation matérielle.

Dans le contexte mondial de généralisation des modes de vie urbains et de la croissance démographique, l'aspiration à se doter d'un certain nombre d'équipements

1- : La sous-traitance est une stratégie consistant pour une entreprise appelée « donneur d'ordre », à confier à une autre entreprise, le sous-traitant la réalisation d'une tâche spécifique ou d'une partie du produit fabriqué dans le cadre de l'activité du donneur d'ordre.

Elle peut porter sur des activités particulières comme le nettoyage ou le service d'écoute et de conseil à la clientèle. Il s'agit alors de sous-traitance de spécialité, ou sur des composants du produit fabriqué, comme le système de freinage sur les véhicules, il s'agit alors de sous-traitance de capacité.

La sous-traitance s'est considérablement développée dans les années 1980 et cela en vue d'obtenir plus de flexibilité et de rentabilité.

2- : GHORRA-GOBIN Cynthia et autres, Dictionnaire critique de la mondialisation, Paris : Armand Colin, 2012, P290.

3- : DIDIER Raphael, op.cit, PP122-123.

4- : Plusieurs auteurs, Le développement durable à découvert, Paris : CNRS Éditions, 2013, P162.

transcende les différences culturelles. L'augmentation du volume de la consommation des biens et services partout dans le monde participe à la généralisation d'un mode de développement non durable. Cependant, c'est encore dans les pays les plus riches, que cette consommation de masse est la plus répandue. Il est à noter que durant ces dernières années, la consommation des services est plus importante que celle des biens, surtout les Technologies de l'information et de la communication (TIC).

4) L'expansion des échanges de produits culturels : Les frontières s'estompent et il ya de plus en plus de productions culturelles qui circulent sur toute la planète telles que les films, la musique, les romans ou la poésie. Même si les flux ne sont pas d'une intensité identique du Nord vers le Sud et du Sud vers le Nord.⁽¹⁾

5) L'intensification des échanges d'informations :⁽²⁾ La mondialisation touche aussi l'information, car il est possible à beaucoup d'entre nous de recevoir des images du monde entier. Des chaînes de télévision nous donnent connaissance d'événements au moment où ils se produisent. Quant aux réseaux sociaux transitant par internet, personne ne peut nier leur importance dans la transmission et le commentaire d'informations sur toute la planète.

Près de 3 milliards des habitants de la planète possèdent un téléphone portable, ce phénomène est inédit et nous commençons tout juste à en mesurer les conséquences.

6) L'accroissement de l'enchaînement des différentes parties du globe : Les flux ne cessent de croître à l'échelle mondial en ce début du XXI^{ème} siècle, notamment avec l'usage des téléphones portables, des ordinateurs et d'Internet. Les villages les plus perdus se retrouvent pris dans la toile. Aucune partie de la terre n'échappe à la mise en connexion.

L'intensification des échanges, la vitesse de diffusion des idées amènent les individus, les peuples à se comparer constamment les uns aux autres. Chaque histoire particulière se trouve absorbée dans l'histoire mondiale.⁽³⁾

7) La diversité des impacts environnementaux : « La mondialisation aggrave les atteintes aux milieux naturels », explique Glenn PRICKETT, du Center for Environmental Leadership in Business, elle menace la croissance et le bien-être des hommes, surtout dans les pays pauvres.⁽⁴⁾

La mondialisation s'accompagne d'une utilisation excessive des ressources : épuisement des nappes phréatiques par les cultures d'exportation, déboisement non contrôlé, pêche non soutenable en grande profondeur, érosion des sols, pollution des eaux par la pisciculture. Toutefois, la mondialisation c'est aussi l'investissement direct à l'étranger, les exportations de services, dans les domaines de la bonne gestion des ressources rares (dépollution, gestion des déchets... etc.). En favorisant la circulation des techniques et des bonnes pratiques, la mondialisation est donc susceptible de compenser les effets précédents.⁽⁵⁾

1- : VALETTE René, Plaidoyer pour une mondialisation solidaire, Paris : Éditions de l'Atelier, 2014, P31.

2- : Ibid. PP31-32.

3- : MOREAU DEFARGES Philippe, La mondialisation, 9^{ème} édition, Paris : Presses Universitaires de France, 2012, p5.

4- : ORSENNA Erik et Le Cercle des Économistes, Un monde de ressources rares, Paris : Éditions Perrin/ Descartes et Cie, 2007, P117.

5- : Ibid. P139.

4) Importance du développement durable dans un contexte de mondialisation :

L'importance et la légitimité du débat autour du développement durable provient principalement des différents impacts des activités humaines sur la situation sociale et environnementale du monde.

En effet, dans sa quête vers la satisfaction de ses besoins et l'amélioration de ses conditions de vie (atteindre le développement économique), l'être humain a abusé de l'exploitation des ressources naturelles et il a dégagé des pollutions de différentes sortes, ce qui a conduit à un déséquilibre écologique (réchauffement climatique, menace de la biodiversité, trou de la couche d'Ozone, raréfaction des ressources d'énergie non renouvelables...etc.).

La mondialisation de l'économie a contribué à l'accentuation des problèmes à cause des firmes multinationales dont le principal objectif est de maximiser ses profits, sans se préoccuper de l'environnement naturel ou du bien-être des individus, ce qui conduit au creusement des inégalités.

4.1) Le passage des OMD aux ODD :(1)

En 2000, les États membres des Nations unies s'étaient fixé huit objectifs de développement à atteindre d'ici à 2015. Les 26 et 27 Septembre 2015, les chefs d'État et de gouvernement de la planète ont ratifié un ambitieux programme de développement durable en marge de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

En effet, dix-sept objectifs de développement durable (ODD) pour la période 2015-2030 sont venus pour remplacer les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés à la fin du XX^{ème} siècle. Parmi ces objectifs, le renforcement du partenariat pour le développement durable, la lutte contre le changement climatique et la réduction des inégalités constituent des priorités.

4.2) Principaux problèmes engendrés par les activités économiques et accentués par la mondialisation :

4.2.1) Sur le plan environnemental :

a) Le Changement Climatique :

La grande majorité des scientifiques affirment « que le changement climatique en cours est pour l'essentiel le résultat de la consommation effrénée d'énergies fossiles qui accompagne les formes actuelles de la croissance économique et le développement des échanges et des mobilités qui caractérisent la mondialisation de l'économie »⁽²⁾.

En effet, à la suite d'un processus d'analyse qui a pris près de 15 ans, « le GIEC⁽³⁾ a conclu le rôle prépondérant de l'homme dans le réchauffement des cinquante dernières années, avec une probabilité estimée à plus de 90%. »⁽⁴⁾

1- : KENNY Charles, « Des OMD aux ODD : un monde plus ambitieux », in Problèmes économiques, n°3116, Septembre 2015, P5

2- : GHORRA-GOBIN Cynthia et d'autres, op.cit, P100.

3- : GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est un réseau de scientifiques venant de tous les pays. Il a pour objet d'expertiser l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par les sociétés humaines.

4- : Plusieurs auteurs, L'Atlas du développement durable et responsable, Paris : Éditions d'Organisation, Groupe Eyrolles, 2011, P6.

Le changement climatique se mesure par la température moyenne à la surface de la terre. Cette température mondiale a augmenté de **0,8°C** entre 1901 et 2010 dont **0,5°C** entre 1979 et 2010, ce qui traduit une accélération lors des dernières décennies.

Le réchauffement climatique se traduit par plusieurs phénomènes⁽¹⁾ :

- La couverture de neige diminue en surface et les terres gelées dégèlent.
- Des modifications saisonnières plus perceptibles : une douceur persistante en automne, un printemps plus précoce, des vagues de canicules plus fréquentes et plus persistantes en été.

- Les précipitations tendent à croître là où elles sont déjà marquées, comme en région équatoriale et à se raréfier là où elles sont déjà faibles, comme la région méditerranéenne ce qui creuse les contrastes et augmente la vulnérabilité de certaines régions.

- Le niveau de la mer est un indice fort de l'évolution du climat. En effet, il y a une hausse du niveau de la mer à cause de la dilatation de l'océan et de la fonte des glaciers.

Par ailleurs, il est certain que la dégradation des écosystèmes parallèlement au changement climatique entraînera des désastres naturels plus fréquents (Sécheresse en Afrique subsaharienne) dont les populations pauvres seront les premières victimes. Pour ce qui concerne les inondations, les experts confirment dans un rapport des Nations unies que le risque mortel a augmenté de **13%** entre 1990 et 2007 et que trois pays concentrent **75%** des risques de mortalité : Le Bangladesh, La Chine et L'Inde.⁽²⁾

b) Perte de la Biodiversité :

La **Biodiversité** est la contraction de l'expression « diversité biologique » qui est apparue au début des années 1980. Elle a été diffusée rapidement dans la communauté scientifique. Ensuite, elle est sortie de ce cercle pour atteindre l'opinion publique à la suite du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992).⁽³⁾

« La biodiversité désigne la variété et la diversité du monde vivant. Elle est constituée par l'ensemble des êtres vivants, de leur matériel génétique et des complexes écologiques dont ils font partie. Il existe trois niveaux de biodiversité : **La diversité génétique**, celle **des espèces** (mesurée par le nombre des espèces qui vivent dans un territoire donné) et celle **des écosystèmes** (qui est évaluée d'après les proportions des différentes espèces qu'il contient) ». ⁽⁴⁾

Sous l'action de l'homme, une espèce disparaît tous les trois ans alors que lors des vagues d'extinction en masse passées une espèce disparaissait tous les cinquante ans.

4.2.2) Sur le plan social :

Creusement des inégalités :

La mondialisation a indiscutablement offert des opportunités nouvelles en termes de croissance économique, de progrès technique ou de diffusion de l'information. La forte croissance de la zone asiatique (La Chine mais aussi l'Inde, la Corée du Sud, la Malaisie...) contribue à dynamiser l'économie mondiale dans son ensemble.

1- : Plusieurs auteurs, Le développement durable à découvert, op.cit, PP34-35.

2- : GHORRA-GOBIN Cynthia et d'autres, op.cit, P103.

3- : Ibid. P82.

4- : BERGER Arnaud, DE PERTHUIS Christian, PERIN Nicolas, Le développement durable- retenir l'essentiel, Paris : Nathan, 2014, P50.

Mais, en même temps les inégalités sont très importantes. On constate par exemple qu'au début des années 2000 les **85%** les plus pauvres des habitants de la planète se partagent **20%** seulement du PIB mondial.

Ces phénomènes d'inégalités ont plusieurs composantes :

- Il existe une inégalité entre pays : En dépit des performances des pays émergents, l'écart se creuse entre les pays les plus pauvres (notamment les pays d'Afrique) et les pays les plus riches.⁽¹⁾

- Il existe des inégalités en comparant la situation des individus (quelle que soit leur nationalité). On constate que l'écart se creuse entre les riches et les pauvres à l'intérieur même des pays qu'ils soient développés, en développement ou émergents. Dans certains pays, il s'agit d'un creusement des inégalités qui résulte d'une inégalité des revenus et des patrimoines ou bien à cause du chômage et de l'exclusion.⁽²⁾

- Un autre facteur qui favorise l'apparition des inégalités est la révolution technologique. « En effet, les dernières décennies sont façonnées par la diffusion massive de l'électronique et de l'informatique, l'explosion des télécommunications. Cette nouvelle donne technologique déprécie la main-d'œuvre sans qualification, remplacée par des machines. »⁽³⁾

Ceci constitue une source d'exclusion pour les moins qualifiés à travers le monde et creuse d'avantage les inégalités sociales.

5) Stratégie adoptée pour atteindre le développement durable :

Adopter une stratégie de développement durable dans un contexte de mondialisation, nécessite un changement radical dans les perceptions et les comportements de tous les acteurs de la société.

Loin des slogans et des rapports diffusés suite à chaque rendez-vous international discutant de l'environnement ou des impacts sociaux de la mondialisation, **il s'agit de mobiliser de manière effective et dans l'urgence tous les pays du monde pour des actions concrètes qui émanent d'une volonté réelle.**

Pour atteindre le développement durable, il faut adopter 10 objectifs :

1) Consommation et production durables : La société de consommation dans laquelle nous vivons ne favorise pas la durabilité, elle encourage au contraire l'éphémère pour consommer de plus en plus. Il faut donc que les produits que nous fabriquons et consommons soient conçus pour être respectueux de l'environnement et s'inscrivent dans la durée.

« La consommation durable comprend trois dimensions : mieux acheter, mieux utiliser et mieux jeter » et le rôle des entreprises est crucial pour offrir des produits plus écologiques à des prix compétitifs. Qu'elle soit appelée une consommation **verte, responsable, engagée ou équitable** l'essentiel est d'agir pour changer nos modes de vie et de consommation.⁽⁴⁾

2) Société de la connaissance, formation tout au long de la vie et innovation : L'innovation et la recherche permettent de trouver des moyens plus respectueux de

1- : BEITONE Alain et d'autres, op.cit, p323

2- : Idem.

3- : MOREAU DEFARGES Philippe, op.cit, p113.

4- : Plusieurs auteurs, Le développement durable à découvert, op.cit, P163.

l'environnement. Aussi, l'accès à l'éducation et au savoir, le partage des connaissances, de l'information et des nouvelles technologies favorisera le développement équitable⁽¹⁾.

3) Gouvernance, associant toutes les parties prenantes : Le développement durable doit être pensé à plusieurs échelles. À chaque niveau, les acteurs privés, institutionnels et associatifs mais aussi les citoyens doivent être mis à contribution pour que les actions de développement durable deviennent un fait ordinaire.

4) Développement des énergies renouvelables : Les énergies fossiles ont été pendant longtemps le support du développement des activités économiques responsables de la majorité de nos émissions de CO₂, favorisant ainsi le changement climatique. L'alternative est sans doute un développement des énergies renouvelables propres non émettrices de CO₂.

5) Mobilité durable en favorisant les moyens de transport les moins polluants : Il est avéré que nos moyens de transport qui fonctionnent à partir d'énergies fossiles, représentent une part non négligeable de nos émissions de CO₂. Aussi nous utilisons ces moyens de manière irraisonnée. Il faut donc agir sur deux fronts : trouver d'autres moyens de transport respectueux de l'environnement et diminuer l'usage de ces moyens existants.⁽²⁾

6) Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles : La biodiversité est notre assurance vie dans la mesure où elle sauvegarde les mécanismes et les cycles essentiels à notre vie et elle régule le milieu dans lequel nous vivons. En contribuant à l'épuisement des ressources naturelles, nous altérons de manière irréversible un équilibre fragile qu'il faudrait impérativement préserver.

7) Santé publique, prévention et gestion des risques en luttant contre les inégalités sociales : Nos activités ont des répercussions dangereuses sur notre santé comme les pollutions ou l'absorption de substances chimiques. Les facteurs de risque se multiplient et il convient de prévenir ces risques en amont. L'introduction du **principe de précaution** dans notre système juridique traduit cette volonté de sauvegarder la santé publique.⁽³⁾

8) Démographie, immigration et inclusion sociale en prévenant toute forme d'exclusion : Dans un monde dont la population augmente de manière exponentielle et les flux migratoires sont mondialisés, il faut s'intéresser à la manière de garantir une inclusion équitable à tout le monde. L'exclusion sociale et économique des immigrés est un problème auquel fait face tout pays d'immigration car il faut s'assurer que chacun soit intégré.

9) Réduire la pauvreté par une gouvernance internationale renforcée : Les inégalités de richesses entre pays sont de plus en plus flagrantes. Alors que les pays industrialisés gaspillent l'eau, plus de 10 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, et dans les pays où le système public d'eau potable n'est pas généralisé, des populations pauvres payent une fortune le litre d'eau qu'elles achètent quotidiennement pour pourvoir aux besoins de leurs familles. Seule une **gouvernance renforcée** permettra de répartir de manière plus égale les richesses créées et d'aider au développement des pays les plus pauvres.

1- : www.deyrollepoulavenir.com. L'article intitulé : « Comment atteindre un développement durable ? »

2- : Idem.

3- : Idem.

10) Innovation et bonne gouvernance pour protéger l'environnement :

L'environnement est un bien collectif mondial, donc des exigences de bonne gouvernance nationale et de coordination internationale s'imposent⁽¹⁾. Il faut encourager dès aujourd'hui l'innovation et la recherche et développement dans le sens de l'essor de technologies plus économes en Gaz à effet de serre. De plus, les entreprises globales sont amenées à assumer leur responsabilité en vue d'intégrer le développement durable dans leur fonction objective. La normalisation sous la pression des consommateurs, des distributeurs et plus généralement de la société civile est aussi une voie pour atteindre cet objectif⁽²⁾.

Conclusion :

De nos jours, le développement durable suscite beaucoup d'intérêts en raison de sa relation avec notre bien-être et même notre avenir sur la planète terre.

En effet, les déséquilibres environnementaux et sociaux engendrés par les activités humaines et accentués par la mondialisation économique, ont convaincu la communauté internationale de la nécessité d'agir en urgence pour renoncer à nos modes de consommation et de production qui épuisent les stocks de ressources et dégradent l'environnement naturel.

Néanmoins, l'enjeu n'est pas facile car les pays pauvres et les pays émergents réclament leur part de la croissance et refusent de freiner les activités économiques pour des raisons écologiques ou sociales.

Aussi, en dépit de toutes les rencontres internationales en faveur du développement durable, les actions adoptées par les pays industrialisés qui sont les premiers pollueurs restent très médiocres.

Mais, la volonté existe encore pour mobiliser tous les acteurs de la société, notamment en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour garantir une diffusion massive de l'information. En effet, la sensibilisation est une condition sine qua non pour inciter tous les pays du monde et à toutes les échelles à adopter des comportements responsables qui conduisent à un développement économique, socialement équitable et écologiquement durable.

1- : ORSENNA Erik et Le Cercle des Économistes, op.cit, P121.

2- : Ibid. P140.

Références bibliographiques :

- 1) BEITONE Alain et d'autres, **Dictionnaire des sciences économiques**, 2^{ème} édition, Paris : Armand Colin, 2007.
- 2) BERGER Arnaud, DE PERTHUIS Christian, PERIN Nicolas, **Le développement durable- retenir l'essentiel**, Paris : Nathan, 2014.
- 3) BOURACHOT Henri, **Lexique d'économie et de sciences sociales**, Paris : Ellipses Édition Marketing, 2014.
- 3) BROUTIN Jean-Pierre, **Économie contemporaine**, Paris : Hachette livre, 2009.
- 5) CHAO Ramon, JACEK Wozniak, RAMONET Ignacio, **Abécédaire partiel et partiel de la mondialisation**, Paris : Éditions Plon, 2003.
- 6) DAMIAN Michel et VIVIEN Franck-Dominique, « La conférence de Paris 2015 : une nouvelle économie politique des changements climatiques », in **Problèmes économiques-Hors série**, n°8, Septembre 2015.
- 7) DIDIER Raphael, **Les grands débats économiques actuels**, Paris : Ellipses Édition Marketing, 2013, P237.
- 8) GÉLINAS Jacques B, **Dictionnaire critique de la globalisation- Les mots du pouvoir, le pouvoir des mots**, Québec : Les Éditions Écosociété, 2008.
- 9) GHORRA-GOBIN Cynthia et autres, **Dictionnaire critique de la mondialisation**, Paris : Armand Colin, 2012.
- 10) KENNY Charles, « Des OMD aux ODD : un monde plus ambitieux », in **Problèmes économiques**, n°3116, Septembre 2015.
- 11) MOREAU DEFARGES Philippe, **La mondialisation**, 9^{ème} édition, Paris : Presses Universitaires de France, 2012.
- 12) ORSENNA Erik et Le Cercle des Économistes, **Un monde de ressources rares**, Paris : Éditions Perrin/ Descartes et Cie, 2007.
- 13) Plusieurs auteurs, **L'Atlas du développement durable et responsable**, Paris : Éditions d'Organisation, Groupe Eyrolles, 2011.
- 14) Plusieurs auteurs, **Dictionnaire d'économie et de sciences sociales**, 3^{ème} édition, Paris : Ellipses Édition Marketing, 2014.
- 15) Plusieurs auteurs, **Dictionnaire d'économie et de sciences sociales**, 3^{ème} édition, Paris : Ellipses Édition Marketing, 2014.
- 16) Plusieurs auteurs, **Le développement durable à découvert**, Paris : CNRS Éditions, 2013.
- 17) VALETTE René, **Plaidoyer pour une mondialisation solidaire**, Paris : Éditions de l'Atelier, 2014,
- 18) WEIKMANS Romain, ZACCAI Edwin, « La crise écologique mondiale » in **Problèmes économiques**, Hors série, n° : 6, Septembre 2014.
- 19) www.wikipedia.com
- 20) www.deyrollepourlavenir.com. L'article intitulé : « **Comment atteindre un développement durable ?** »